

LA LETTRE

SÉCURITÉ

DE LA MAIRIE DU XVI^e

EDITO LA SÉCURITÉ EST ET RESTERA MA PRIORITÉ



Jérémie REDLER
Maire du XVI^e arrondissement

Certes, depuis plus d'un an, les statistiques de la délinquance concernant notre arrondissement sont bonnes. Les dernières parues le confirment : avec une baisse de 2,85% des violences aux personnes et de 20,67% des atteintes aux biens sur les cinq premiers mois de 2025, le XVI^e reste privilégié. Mais une certaine inquiétude se fait jour lorsqu'on regarde les chiffres du seul mois de mai : toutes les catégories des « atteintes volontaires à l'intégrité physique » sont reparties à la hausse, ainsi que certaines atteintes aux biens, en particulier les destructions, dégradations et incendies volontaires. Il est vrai que le 31 mai, dernier jour pris en compte, fut celui où éclatèrent les violences liées à la victoire européenne du PSG, violences qui impactèrent fortement le XVI^e, de la Porte de Saint-Cloud aux abords de la place de l'Etoile.

Mais d'autres éléments viennent nous rappeler que la vigilance est plus que jamais nécessaire pour garantir à tous les riverains la tranquillité à laquelle ils ont droit. Durant l'année scolaire, plusieurs rixes ou tentatives de rixes ont opposé des jeunes scolarisés dans le XVI^e à d'autres venus d'arrondissements voisins. Dans le quartier de la Porte de Saint-Cloud, le retour des beaux jours pousse des adolescents à occuper bruyamment la nuit squares et jardins. Je me suis rendu sur place fin juin à deux réunions d'habitants, dont l'une a permis d'engager un début de dialogue avec les jeunes en question. Mais j'en ai pris l'engagement : avec la police nationale et la police municipale, là comme ailleurs, nous consoliderons les acquis de ces derniers mois et ne laisserons pas la délinquance revenir là où nous l'avons fait reculer. La sécurité est et restera ma priorité.

FOCUS SUR DE BONNES PRATIQUES POUR LES LIVREURS

En quelques années, notamment depuis le Covid, les plateformes de livraison à domicile de plats et de produits alimentaires ont connu une hausse spectaculaire de leur activité. Cela correspond au choix des consommateurs, mais entraîne parfois pour les riverains de nombreuses nuisances : accumulation de livreurs en deux-roues motorisés devant les établissements fournisseurs, nuisances sonores, accumulation de déchets et emballages...

Depuis octobre 2021, la mairie du XVI^e a pris l'initiative de contacts avec les deux principales plateformes de livraison : Uber Eats et Deliveroo. Il en est déjà résulté un certain nombre d'améliorations ponctuelles, par exemple aux alentours du McDo de la place de Passy. Mais il restait à élaborer et à mettre en place une véritable « Charte des bonnes pratiques » visant à réduire continuellement les nuisances observées, en tenant compte du cadre légal qui régit les relations entre les plateformes et les livreurs, ces derniers étant eux-mêmes des travailleurs indépendants. C'est chose faite depuis le 23 juin dernier, où Jérémie Redler, maire du XVI^e, a signé cette charte avec Rémi Mulemba, Public Affairs Manager France de Deliveroo, et Charles du Prey, Directeur des opérations Paris d'Uber Eats. Une première dans la capitale.

Dans ce texte, les deux plateformes prennent un certain nombre d'engagements : répertorier aux livreurs les plaintes et doléances constatées par procès-verbaux ou adressées à la mairie d'arrondissement, avec mise en place d'équipes internes dédiées au traitement de ces plaintes ; coopération sur le terrain avec les agents de la Police municipale dans le cadre de réquisitions, avec un point de contact spécifique ; réflexion sur la mise en place par la mairie d'arrondissement de zones de stationnement pour l'attente des livreurs entre les commandes, afin d'éviter les regroupements générateurs de nuisances.



Signature de la charte entre Jérémie Redler et les responsables d'Uber Eats et Deliveroo.

NE PAS TOLÉRER LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ILLÉGALES SUR LA PELOUSE DE LA MUETTE



Gérard GACHET
Adjoint au Maire
chargé de la sécurité

Avec le retour des beaux jours reviennent aussi les habituels repas le samedi et le dimanche sur la Pelouse de La Muette, qui sont de deux catégories bien distinctes. Les pique-niques qui rassemblent à l'heure du déjeuner des familles philippines ou sud-américaines, fréquemment employées dans les nombreuses ambassades du quartier, ne posent en principe pas de problème. Mais il en va différemment en soirée, car dès la fin de l'après-midi se mettent en place, de façon parfaitement illicite, des activités commerciales : pâtisseries, restaurants, débits de boissons, jeux d'argent, etc.

Ces activités sont dangereuses à plus d'un titre : pour alimenter en électricité éclairages, rôtissoires, réfrigérateurs et sonorisations, leurs utilisateurs soit effectuent des branchements sauvages sur des installations électriques du Bois, soit utilisent des générateurs fonctionnant au fuel. Dans les deux cas, en plein milieu des bosquets et par grosse chaleur, le risque d'incendie est manifeste. Ensuite, la vente de produits alimentaires – dont la provenance et les méthodes de

conservation sont inconnues – est susceptible de provoquer malaises et intoxications aux conséquences graves : chaque année, plusieurs mètres cubes de denrées sont saisies, reconnues après examen comme impropres à la consommation et détruites. Enfin, la présence nocturne de plusieurs centaines de personnes dansant et consommant fréquemment de l'alcool entraîne des nuisances sonores élevées dont pâtissent les riverains jusqu'aux boulevards Lannes et Suchet.

La mairie du XVI^e a donc demandé à la Police nationale, assistée de la Police municipale et de la Direction de la Propreté et de l'Eau, de mener comme les années précédentes des opérations visant à empêcher en soirée la tenue de tels rassemblements sur la Pelouse de la Muette. Une première intervention a eu lieu le dimanche 22 juin, avec verbalisations et saisies de marchandises et de matériel. D'autres seront effectuées pendant l'été.



Plusieurs m³ de marchandises ont été saisies le 22 juin. (DR)

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Bal des pompiers

Comme l'an dernier, le Centre de secours Dauphine des pompiers de Paris organise un bal du 14 juillet, devenu un « must » de l'arrondissement. Le 13 juillet au soir, à partir de 21h, l'adjudant Yoan Turmel, qui vient de succéder comme chef de centre à l'adjudant-chef Julien Defosset, invite donc les habitants du XVI^e à venir nombreux au 8 rue Mesnil (la rue sera exceptionnellement fermée et sécurisée pour l'occasion), où DJ, sono et éclairages les feront danser jusque tard dans la nuit, et où un buffet leur permettra de reprendre des forces.

Référents PM

Afin d'améliorer et de renforcer ses contacts avec la population, la Police municipale a décidé de désigner des référents par quartiers. Ces derniers auront pour mission de faire le lien entre leur quartier et la Direction territoriale de la PM. Dans le XVI^e, les 14 référents correspondant aux 7 quartiers de l'arrondissement ont été désignés et présentés le 6 juin à la mairie d'arrondissement. Dès l'automne, ils seront associés à l'activité des conseils de quartiers

Super-bootcamp

Un « bootcamp » est une action de prévention contre les rixes entre jeunes de différents quartiers, qui les fait participer à des actions collectives et sportives. Quelques jeunes domiciliés ou scolarisés dans le XVI^e ayant été mêlés à des rixes ces derniers mois, la mairie d'arrondissement a décidé de s'associer à un « super-bootcamp » organisé début oc-

tobre par l'association US Bretons, auquel participeront également des jeunes du XIV^e et du XV^e arrondissement. Une première réunion d'organisation, à laquelle participait pour le XVI^e Gérard Gachet, s'est tenue le lundi 30 juin à la mairie du XV^e.

Major en retraite



Vive émotion, le 5 juin avenue Mozart : le major Nathalie Berger, chef de la Mission Prévention, Ecoute et Contact du commissariat central (MPCE), célèbre son départ en retraite. Le commissaire central adjoint Patrick Leseur retraçait les grandes lignes d'une carrière presque entièrement dévouée au XVI^e arrondissement. Jérémy Redler, maire du XVI^e, Gérard Gachet, adjoint à la sécurité, et plusieurs autres élus étaient présents pour saluer et remercier Nathalie Berger, une personnalité connue et appréciée de tous.

Réunions Saint-Cloud

Les 24 et 26 juin se sont tenues au pied des immeubles concernés les réunions régulières de riverains qui rassemblent, autour des responsables des bailleurs sociaux RIVP et Paris-Habitat, les polices nationale et municipale, les élus municipaux, le GPIS

et tous les acteurs de la sécurité dans le quartier de la Porte de Saint-Cloud. Regroupant chacune plusieurs dizaines d'habitants, ces rencontres, auxquelles ont notamment participé le maire Jérémy Redler et ses adjoints Jacques-Frédéric Sauvage, Bruno Lionel-Marie et Gérard Gachet, ont amené à constater une certaine détérioration de la situation sécuritaire dans le secteur Dode de La Brunerie par rapport à l'an dernier (lire en page 1 l'éditorial de Jérémy Redler).

Sortie de boîte

Le 13 juin, en patrouille dans le secteur de la place Charles-de-Gaulle, les policiers de la BAC 16 Nuit remarquent trois individus qui scrutent attentivement les clients sortant des boîtes de nuit du secteur. Près de la place, les suspects entourent un individu manifestement alcoolisé et assis sur un banc : ils le distraient et lui dérobent un smartphone et un ordinateur portable avant de prendre la fuite. Vite rattrapés par les policiers, ils sont interpellés et placés en garde à vue.

La lettre d'information **sécurité** du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du XVI^e - Numéro 40 | Été 2025

.....
Directeur de publication : Astrid RENOULT
Rédacteur en chef : Gérard GACHET
Conception et réalisation : Guillaume VALLOT / Damien BARON
Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>